



Pour une Pêche Ecologique
génératrice de Progrès social
promoconsult_pechecops@yahoo.fr

CAPE

Coalition pour des Accords de
Pêche Equitables
cffa.cape@scarlet.be

7 Janvier 2008

Dénonciation du protocole d'accord de pêche UE-Mauritanie: Le «partenariat pêche» à l'épreuve

La Commission européenne a proposé de dénoncer le protocole d'accord de pêche avec la Mauritanie avant fin janvier 2008. La méthode est brutale – un réel partenariat se construit par le dialogue, pas par les ultimatums. Néanmoins, c'est aussi l'occasion de revoir certains aspects de l'accord qui ont mené à la surexploitation des ressources mauritaniennes et ont hypothéqué le développement durable du secteur en Mauritanie.

Il y a quelques jours, une vingtaine de bateaux espagnols pêchant le poulpe dans les eaux mauritaniennes ont décidé de cesser leurs activités, suite à une baisse de rentabilité. Il faut rappeler que le stock de poulpe supporte, depuis l'arrivée de la flottille européenne en 1995, un excédent d'effort de pêche de 30 à 40 %.... Il y a quelques mois, c'est un rapport de la FAO qui tirait la sonnette d'alarme: parmi les petits pélagiques, la sardinelle ronde, stock vital pour la pêche artisanale ouest africaine et ciblé par les «super chalutiers» européens pêchant dans le cadre de l'accord UE-Mauritanie, montre des signes de surexploitation.

Pour Pêchecops et CAPE, c'est la politique de l'autruche, menée ces dernières années tant par la Mauritanie que l'Union européenne, qui a mené à la dégradation des principaux stocks halieutiques mauritaniens.

Depuis 1999, avec les pêcheurs artisans de la Fédération Nationale de Pêche (FNP) de Mauritanie, Pêchecops et CAPE ont régulièrement averti que le maintien de la pression de pêche exercée sur ces stocks allait aboutir à une perte de rentabilité des armements nationaux et étrangers qui les exploitent. En Mauritanie, cette perte de rentabilité s'est traduite par l'érosion de la capacité contributive de la flottille mauritaniennne: aujourd'hui, l'essentiel des 25% de recettes budgétaires que la Mauritanie tire de la pêche proviennent de la compensation financière payée par l'UE pour l'accès de ses navires.

Pour le Dr Ahmed Mahmoud Chérif, président de Pêchecops, «*Cette dépendance financière accrue vis-à-vis du seul partenaire européen comporte des risques, et la pression mise suite à l'annonce par l'UE de la dénonciation de l'accord ne doit pas détourner le gouvernement mauritanien de sa priorité: mettre fin à la surexploitation de ses ressources, en ajustant les capacités de pêche au potentiel disponible, ainsi que*

cela a été recommandé lors des Etats Généraux du secteur de la pêche qui se sont déroulés à Nouakchott du 14 au 18 décembre 2007¹.»

Pour Sid'ahmed Ould Abeid, président des pêcheurs artisans de la FNP, «*C'est l'approche de précaution qui doit primer. Un accord de partenariat avec l'UE ne doit pas permettre l'accès des bateaux européens à des stocks surexploités, ni à des bateaux employant des engins non sélectifs et qui peuvent avoir un impact négatif sur l'environnement*».

Pour CAPE, le nouveau protocole d'accord doit aussi prendre en compte les besoins en termes de gestion et d'exploitation des ressources, en particulier ceux de la pêche artisanale, acteur incontournable du développement durable. Une série de pistes ont d'ores et déjà été émises lors des Etats Généraux du secteur de la pêche pour la réhabilitation et l'exploitation durable des pêcheries: en termes de recherche, de surveillance ou encore d'investissements dans les infrastructures.

En tant que co-responsable des dégâts causés aux ressources mauritaniennes, il serait inadmissible que l'Union européenne fasse la sourde oreille à ces propositions et renie son engagement d'appuyer de façon substantielle le développement durable de la pêche en Mauritanie.

¹ Les travaux des états généraux sur le secteur des pêches se sont déroulés du 14 au 18 décembre 2007 au Palais des Congrès de Nouakchott sous le haut patronage du Président de la République Monsieur Sidi Mohamed Ould Cheikh Abdellahi.